

Epreuve de Discipline Non Linguistique
Esame di Stato 2009
Lycées à option internationale, Lycées classique européens et autres lycées

Rédaction: Alexandra Herlaut, Lectrice BCLA, ex enseignante d'histoire-géographie en section européenne, Marianne Tomi, attachée de coopération pour le français, BCLA Rome, Marie-Jeanne Piozza, Coordinatrice nationale pour la Discipline Non Linguistique.

Juin 2009

RECOMMANDATION POUR L'ÉPREUVE ORALE

L'évaluation, à l'oral, de la discipline enseignée en langue française – histoire, géographie ou histoire de l'art – apprécie de manière spécifique la capacité des élèves à mobiliser les connaissances et les compétences qu'ils ont acquises en français dans cette discipline, en relation avec le programme de quinta.

Cette épreuve, qui consiste dans le commentaire ordonné d'un dossier documentaire, n'est ni une épreuve de langue à contenu thématique civilisationnel, ni une épreuve visant la restitution de connaissances disciplinaires simplement mémorisées.

Le jury proposera à l'élève le commentaire de dossiers constitués de 4-5 documents de nature diverse en lien avec le programme traité pendant l'année. Afin d'apprécier spécifiquement les compétences de l'élève, et non des connaissances « par cœur » appliquées à un sujet, ces dossiers seront constitués pour l'essentiel de documents que l'élève n'a jamais étudiés.

1 – L'EXPOSE DE L'ÉLÈVE

L'exposé est **ordonné** (présentation des documents et du sujet, réponse ordonnée à la problématique posée par le sujet en commentant de façon critique les documents). Il dure environ 10 minutes, sans que l'examineur en interrompe le déroulement.

Les documents ne doivent pas être utilisés de façon linéaire et successive mais le candidat doit prendre appui sur eux, en les confrontant, pour dégager des axes d'analyse qui répondent à la problématique.

L'exposé peut se dérouler de la manière suivante :

- **Présentation** rapide des documents composant le dossier (nature, auteurs, sources, dates, sujets) et **mise en relation avec le sujet et la problématique** *(2 minutes environ)*
- **Analyse du sujet** de façon ordonnée, en dégagant **deux ou trois thèmes** induits par les documents. *(8 minutes environ)*
- **Conclusion** reprenant de manière synthétique les éléments qui permettent de répondre à la question du sujet. *(2 minutes environ)*

2 – L'ENTRETIEN

L'entretien suit l'exposé de l'élève. Ses objectifs, pour l'examineur, sont les suivants :

- Faire **éclaircir, préciser** ou **approfondir** un aspect du dossier documentaire (relecture d'un document survolé, retour sur un concept mal cerné...).
- **Interroger** le candidat sur une autre question au programme, en veillant à établir le lien avec le sujet, afin d'**élargir la réflexion** et d'évaluer l'ensemble des connaissances du candidat
- **Aborder une dimension comparative**, par exemple entre la France et l'Italie, de manière à apprécier les capacités de décentrement et de confrontation de l'élève,
- Permettre au candidat d'établir, le cas échéant, une relation pertinente avec une œuvre, un mouvement culturel au programme,
- **Apprécier l'intérêt** du candidat pour le parcours de formation en DNL qui a été le sien et son **ouverture européenne**

Au cours de l'entretien, l'examineur s'attache à conduire un dialogue permanent avec l'élève et veille à le mettre à l'aise, notamment en valorisant ses connaissances (et non pas en soulignant ses difficultés ou ses lacunes). Il s'appuie sur les propos de l'élève et conduit un dialogue ouvert et permanent. Il évite les questions pointillistes qui amèneraient des réponses « en un mot » et les questions déstabilisantes.

3 – L'EVALUATION DE L'EPREUVE ORALE

L'examineur se donne pour principes, dans les appréciations qu'il porte :

- d'utiliser toute l'échelle de notation en s'appuyant sur la grille donnée ci-dessous;
- de valoriser les éléments de réussite plutôt que de pénaliser les carences ;
- de pénaliser la récitation de connaissances apprises par coeur et qui utilisent les documents comme prétexte en les survolant superficiellement.
- de pénaliser la paraphrase qui se contente de décrire les documents sans effort de synthèse et d'analyse
- de valoriser la culture personnelle manifestée à bon escient par l'élève.
- de valoriser les « prises de risque » de l'élève, dès lors qu'elles témoignent d'un esprit curieux, critique et ouvert.

Eléments en vue d'une harmonisation de la notation

Trois : Très grave insuffisance dans l'acquisition des connaissances et dans la méthode

Quatre : Insuffisance grave du point de vue cognitif et méthodologique.

Cinq : Légère insuffisance du point de vue cognitif et méthodologique.

Six : Acquisition des connaissances fondamentales du programme et capacité d'organiser son discours en langue française standard, en suivant la méthodologie adaptée.

Sept : Acquisition correcte des connaissances et maîtrise du savoir-faire de la discipline, clarté de l'exposition.

Huit : Bonne acquisition des connaissances et parfaite maîtrise du savoir-faire de la discipline (capacité de mise en relation, d'organisation du discours, pleine possession du discours spécifique).

Neuf : Très bonne acquisition des connaissances et parfaite maîtrise du savoir-faire de la discipline (en particulier, capacité de réélaboration et apports personnels).

Dix : Excellence du point de vue des connaissances et du savoir-faire académique, capacité de recul et réflexion critique

Dans sa notation, l'examineur prend en compte trois ordres de compétences de l'élève :

1 – Contenus disciplinaires

Connaissances en lien avec le domaine considéré, capacité de les mobiliser à bon escient dans l'exposé ou l'entretien, sans « placage » ni « récitation ».

2 – Méthodologie, analyse, organisation

Clarté de l'exposé et intelligibilité du contenu exprimé par l'élève

Aptitude à l'analyse et à la synthèse face aux documents et à la problématique

3 – Communication à l'oral : exposé et interaction avec l'examineur

Richesse et précision de l'expression, correction grammaticale en lien avec la discipline et le genre du commentaire.

	EXPOSÉ (10 minutes)	ENTRETIEN (10 minutes)
Expression orale	Qualité et richesse de l'expression : syntaxe de la phrase complexe, connecteurs logiques, lexique précis et varié, expression des nuances	
	Niveau de langue approprié	
	Maîtrise du genre du commentaire de documents	Aptitude au dialogue ouvert et à la prise de risque
	Clarté de l'exposé et intelligibilité du contenu.	Compréhension des questions et capacité de formuler des éléments de réponse pertinents, de se corriger (nuancer, compléter, réinterpréter)
Méthode, Analyse Argumentation	Présentation et compréhension du contenu des documents du dossier	
	Aptitude à lire et analyser des documents de nature diversifiée (textes, cartes, schémas, affiches, photos, tableaux...)	
	Capacité de hiérarchiser des informations sans juxtaposition ni pointillisme	
	Capacité d'établir des relations entre les documents et le sujet posé	Capacité de réagir avec pertinence aux questions posées pendant l'entretien
	Capacité de croiser les informations émanant des documents et les confronter	Qualité de l'argumentation
	Capacité de se détacher des documents pour les aborder avec recul (repérer leur source, leur fiabilité, leur parti pris...) et mettre en perspective leurs informations;	Réflexion critique et recul
	Capacité de conduire un exposé exposé de façon construite, logique et argumentée	
	Capacité de mobiliser ses connaissances de façon pertinente sans par cœur ni placage	Capacité d'élargir une réflexion à d'autres sujets, d'autres contextes
	Capacité de déduction (interprétations, conclusions) à partir des indices, des données	
	Capacité de justifier ses déductions	
Aptitude à la synthèse		
Connaissances historiques Compétences culturelles	Connaissance des questions du programme	Aptitude à mobiliser ses connaissances avec à propos sur d'autres questions au programme
	Connaissance des notions et concepts clefs	
	Maîtrise de catégories issues de périodes ou de cultures spécifiques qui circulent dans une langue donnée. Ex : <i>autodafé</i> (Espagne, Portugal), <i>aggiornamento, duce</i> (Italie), <i>boyards, samizdat</i> (Russie)	Connaissances culturelles et interculturelles solides en lien avec la question ou la discipline.
	Connaissance de la chronologie : capacité de situer un événement, d'établir un lien entre des événements, entre des périodes, de replacer un document dans un contexte plus large.	